

COMMUNE DE MAGNÉ
Délibération du Conseil Municipal du 28 avril 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX,
ET LE VINGT-HUIT AVRIL A 19 HEURES 00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAGNÉ DUMENT
CONVOQUE, S'EST CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE
MONSIEUR Sébastien BILLAUD, MAIRE.

Date de la convocation : **21 AVRIL 2026**

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : BILLAUD Sébastien, DUFORESTEL Pascal, ALLEIN Aurélie, MECHINEAU David, LABORDERIE Coralie, LE BORGNE Laurent, GUILBAUD-RIGONDAUD Bérangère, CAILLEAUD Cyril, CATROS_ANDREU Christelle, FONTAINE NAPIORKOWSKI Denis, GUILBOT Bernard, HUPÉ David, LAPEGUE Karine, LE SAUZE Sandrine, LORTION Martial, PALANCADE Brigitte, PATEJ Laurence, RENAUD Sébastien, XHAARD Florence, DORAY Gérard, GOYAULT Sandrine, ENNOUCHI David, TROMAS Catherine

Étaient excusé et représenté :

Était excusé et non représenté :

Était Absent :

Secrétaire de séance : MECHINEAU David

Réf. : 2026_04_11

Objet : Budget Annexe ZAC de la Chaume aux Bêtes
Reprise des résultats de clôture de l'exercice 2025

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Florence XHAARD, conseillère, qui présente à l'assemblée les résultats du Compte Financier Unique (CFU) constatés à la clôture de l'exercice 2025 et approuvés par délibération n° 2026_03_01 du 10 mars 2026.

Celui-ci fait apparaître

- un **déficit** de fonctionnement de : **- 107 023,09 €**
- et un **excédent** d'investissement de : **+ 12 136,41 €**

Conformément aux dispositions de l'instruction M 57, ces résultats seront repris au Budget Primitif 2026 comme suit :

En fonctionnement :

- **Compte 002 : déficit** de fonctionnement reporté **- 107 023,09 €**

En investissement :

- **Compte 001 : excédent** d'investissement reporté **+ 12 136,41 €**

Un débat s'engage.

Monsieur le Maire soumet au vote.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à **l'unanimité des votants (4 ABSTENTIONS (DORAY Gérard, GOYAULT Sandrine, ENNOUCHI David, TROMAS Catherine))**, décide de :

- **REPRENDRE** les résultats de fonctionnement et d'investissement comme proposés ci-dessus.
- **AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout acte en conséquence de la présente.

Fait et délibéré,

A Magné, le 28 avril 2026, au registre sont les signatures

Le Maire,
Sébastien BILLAUD

Le secrétaire,
MECHINEAU David